

Task Force sur l'Education-Formation-Emploi/Entretien avec le coordonnateur général... ...Pr Patrick Toufick Mougouama Daouda : " La Task Force avait pour objectif de répondre de manière spécifique et urgente à la question de l'employabilité "

Propos recueillis par Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Résumant le contenu des travaux du Dounia Park (Cap Estérias), du 22 août au 8 septembre dernier, afin de révoquer le fonctionnement de notre système éducatif, l'universitaire évoque ici les recommandations que cette rencontre plurielle a permis d'accoucher et décline un certain nombre d'actions à mettre en place dans l'immédiat dès octobre prochain.

L'union. Vous avez procédé, pendant deux semaines, à la coordination des travaux de la Task Force sur l'éducation, la formation et l'emploi. Quels en étaient les objectifs ?

Pr Patrick Toufick Mougouama Daouda : "D'entrée de jeu, il faut savoir qu'il est normal de faire le point au terme d'un certain processus. Sur ce point précis de l'Éducation, la dernière mise au point s'est opérée en 2010 à l'occasion de la tenue des états généraux. La nécessité d'un bilan se posait donc déjà avec acuité. Non pas de rééditer le rendez-vous d'il y a 8 ans, mais plutôt de marquer un arrêt et voir ce qui a marché et ce qui reste à corriger. En plus, l'actualité du monde de l'Éducation parle d'elle-même : les résultats sont très loin d'être satisfaisants. Du coup, porter une réflexion sur le la qualité du niveau du système éducatif ne peut que paraître normal. Tenez par exemple, s'agissant du Baccalauréat, un très faible pourcentage a été noté au 1er tour cette année. Soit moins de 20%. En plus, aucune mention "Très bien" n'a été enregistrée, juste quelques notes de "Bien". On a aussi remarqué qu'un fort taux d'élèves en âge avancé ont passé cet examen (près de 15.000 ont plus de 22 ans alors que 17/18 est la moyenne d'âge admise). Pour le Bepc, plus de 17.000 l'obtiennent en général à plus de 18 ans, alors que c'est à ce moment qu'on est censé intégrer l'enseignement supérieur. Au Cep, sur près de 30.000 personnes, 7.000 ont plus de 15 ans. Cette dure réalité révèle notamment le retard pris par les élèves dans leurs études. D'un autre côté, on observe le très faible taux d'élèves inscrits dans les filières professionnelles et techniques : 90% vont dans l'enseignement général et 5% seulement s'orientent vers les filières techniques et professionnelles. Ce qui pose un problème, puisque, selon les indicateurs des entreprises et du patronat, les besoins en emplois ne se retrouvent pas pris en compte. A l'évidence donc, notre système éducatif n'est pas de qualité et ne s'adapte pas aux exigences du marché de l'emploi. La Task Force (Force opérationnelle en anglais) avait pour objectif précisément de faire le bilan et de répondre de manière spécifique et urgente à la question de l'employabilité en prenant des mesures pour stopper la fabrication des chômeurs comme c'est le cas depuis plusieurs années".

Soit, ne sommes-nous pas dans une forme d'états généraux de l'Éducation bis ?

- "Il ne s'agissait pas d'états généraux de l'Éducation bis qui ont bel et bien produit des avancées en leur temps et dont les actes ont été transcrits dans la loi d'orientation de l'Éducation et de la Formation 2011. Mais malheureusement, beaucoup de textes d'application n'ont pas été pris. Les travaux de la Task Force ont, au contraire, pris pour base de travail les résolutions de ces états généraux de l'Éducation de 2010 pour apporter des améliorations, corriger ce qui devait l'être et repenser la vision de l'avenir et du développement de notre pays par la transformation du système éducatif".

Quels ont été les acteurs mis à contribution pour réfléchir sur cette problématique à ces travaux de la Task Force ?

- "Les représentants des quatre segments (enseignement normal, professionnel et technique, supérieur et la formation professionnelle) du système éducatif étaient présents. C'était des experts, aux hauts rangs de responsabilité, désignés par leur tutelle. A côté d'eux, se trouvaient des membres du patronat, les syndicats, associations de parents d'élèves, et d'autres ministères impliqués dans la question de l'éducation, à savoir la Fonction publique, le Budget, la Prévoyance sociale, la Jeunesse, le Travail, l'Économie, la Défense, l'Intérieur, etc. Mais aussi des partenaires au développement tels que l'Agence française de développement (AFD), la Banque mondiale, le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (Unicef), l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et la Banque africaine de développement (Bad) avec lesquels



Photo : D.R

Pr Patrick Mougouama Daouda : "Il ne s'agissait pas d'états généraux de l'Éducation bis".

nous avons des programmes d'accompagnement financés et mis en place pour certains, et en cours de réalisation pour d'autres. Leur apport est d'une aide capitale notamment dans la phase des 90 jours qui va commencer dès octobre prochain. Tous ont travaillé d'arrache-pied du 22 août au 8 septembre dernier dans un esprit patriotique que je salue ici. Au cours des travaux, quatre ateliers avaient représenté les segments du secteur éducatif et examiné, à partir de la lettre de cadrage, les moyens de rendre notre système éducatif performant et compétitif. Deux autres ateliers se sont plutôt penchés sur des sujets transversaux tels que "l'adéquation formation-emploi" avec la participation des membres du patronat, des enseignants, des agents bourses du Gabon, des représentants du ministère du Budget, des parents d'élèves, etc., pour réfléchir sur les solutions à mettre en place dans l'immédiat, et "les infrastructures-finances" avec le ministère de la Fonction publique, du Budget, de l'Agence nationale des grands travaux et infrastructures (ANGTI), du bureau de coordination du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), etc., pour quantifier et chiffrer les sommes à mettre en place, afin de satisfaire les recommandations des ateliers thématiques, en tenant compte du contexte économique actuel et du gel des recrutements à la Fonction publique".

Tout cela a abouti à la formulation d'un certain nombre de recommandations. Pouvez-vous nous en parler ?

- "Le travail des experts débouche, en général, sur des considérations techniques et scientifiques, et non pas politiques et psychologiques, car il faut analyser la situation de manière froide et prendre des décisions pour l'avenir du pays. Les recommandations qui en découlent sont transmises à l'exécutif qui a la décision de la mise en œuvre. Ce qu'il faut comprendre ici c'est que la Task Force avait pour focus la valorisation de la formation professionnelle relativement à l'employabilité. Pour cela, a-t-elle proposé un travail sur une chronologie de cinq ans. D'où un programme quinquennal capable de régler déjà une bonne partie du problème, de mettre un terme à la production des chômeurs et de remettre notre système éducatif dans le sens où il doit servir une seule chose : l'employabilité. Ce sont, au total, 160 recommandations à regrouper en quatre catégories. Dans un premier temps, le cadre législatif et réglementaire : car beaucoup de problèmes de notre système éducatif surviennent en général parce que le cadre législatif est obsolète. Ensuite, l'environnement pédagogique pour améliorer la qualité de la formation des enseignants et du corps des encadreurs (inspecteurs) qui sont de moins en moins nombreux, le recrutement d'enseignants, la réhabilitation des lycées scientifiques, la création des pôles d'excellence dans chaque province d'ici 2022, le recrutement de 500 enseignants contractuels dans les matières scientifiques dès 2019, etc. Puis, la gouvernance des établissements avec un accent sur l'hygiène, la sécurité et la salubrité. Enfin, le déficit infrastructurel qui concerne la construction des

classes pour résorber le déficit en la matière, la réhabilitation de certains espaces, etc. Néanmoins, nous sommes conscients qu'il existe des urgences. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, au bout de cette temporalité de cinq ans, il y a 90 jours pour lesquels nous avons conçu un plan d'urgence de l'Éducation qui commence dès ce mois d'octobre. Et ce jusqu'en décembre".

En quoi va consister ce plan d'urgence de l'Éducation ?

- "Pour le cadre réglementaire et législatif, il s'agira, par exemple, de créer un secrétariat scientifique d'orientation qui sera une structure autonome composée des représentants des différents segments du système éducatif et d'autres structures, avec pour mission d'examiner les dossiers des élèves des classes de 5e, 3e et Terminale et les orienter vers des filières professionnelles en fonction de leurs capacités. Ce qui se présentera déjà comme un bon filtre à ces différents niveaux pour évaluer positivement leurs aptitudes, en voyant dans quelle mesure les orienter et éviter d'avoir trop de personnes par défaut dans l'enseignement général. Ce qui est révolutionnaire dans le début de la chaîne des valeurs pour améliorer le système éducatif. Dans ce même registre, il y aura la mise en place du Conseil national de l'éducation et de la formation prévu dans la loi d'orientation et qui n'a pas été mis en vigueur depuis 7 ans. Cet organe permettra de garantir le respect de la transversalité et de l'intégralité du système éducatif. Il y aura aussi l'assurance qualité pour évaluer le respect des critères dans le recrutement des enseignants et plus généralement le respect des normes garantissant les normes de la qualité de l'enseignement. Comme autres mesures urgentes, il y aura formation d'inspecteurs, la suppression de l'oral du Baccalauréat au second tour pour le remplacer par un examen écrit anonyme car, les conditions d'objectivité et de qualité ne sont plus garanties, le relèvement d'un demi-point la moyenne d'admissibilité au Bac (de 8 à 8,50/20), la création d'un office autonome des examens, le gel des inscriptions en 1ère année à l'UOB dans les filières de lettres et sciences humaines saturées, l'instauration des numerus clausus en faculté de droit et sciences économiques et de médecine, la généralisation de l'anglais et de l'informatique, l'obligation pour les enseignants nommés d'accomplir au moins 6 heures par semaine de cours pour combler le déficit, l'ouverture du lycée technique de Bikélé, l'équipement de lycée technique de Leconi, etc. Pour les questions de gouvernance scolaire, on a proposé la création d'un corps de police scolaire et universitaire, et d'auxiliaires de sécurité au regard du niveau de violences enregistré, d'un corps de tuteurs pour l'accompagnement scolaire, la formation des personnels pour la prise en charge des salles informatiques, etc. Sur l'adéquation formation-emploi, il y a une mesure forte : la création du Fonds mutuel pour l'emploi qui est un mécanisme de financement de la formation et de l'emploi avec la participation de quelques entreprises pour permettre d'avoir davantage de bourses pour la formation professionnelle, la redéfinition des critères d'obtention de la bourse en fonction de l'âge, des résultats de l'élève et des revenus de ses parents, la réhabilitation d'infrastructures prioritaires, la conclusion des partenariats entre d'une part et les collectivités locales et d'autre part les partenaires privés pour la construction ds salles de classe dans le pré primaire, l'ouverture dès cette année des licences professionnelles dans les métiers du tourisme, de l'environnement, des mines, du BTP, des services, de l'agro-business au lieu des doctorats qui ne mènent nulle part. Cela ne veut pas dire que les filières générales seront exclues elles vont demeurer des filières d'excellence en lien avec les exigences du développement."

Que faut-il donc retenir de tout ceci ?

- "J'ai bonne foi que ces recommandations aboutiront, parce qu'elles sont en totale adéquation avec la lettre de cadrage du président de la République. Déjà, nous pourrions être jugés au pied de mur pour les trois prochains mois. Ce que nous faisons c'est pour l'égalité des chances et l'avenir de nos enfants. Donc, il faut éloigner de nous tout scepticisme. C'est le moment d'agir car, demain il sera trop tard. Il faut aussi noter que rien ne sera perdu pour les étudiants qui ne seront pas pris à l'université. Ils ne seront pas abandonnés car, des opportunités se présenteront à eux. Ils auront notamment accès aux centres de formation professionnelle de haut niveau et aux formations de moniteur en informatique, tout comme à celles liées aux métiers d'auxiliaires de sécurité scolaire et universitaire, de tuteurs de l'accompagnement scolaire".